

**RECUEIL DE TEXTES**  
RELATIFS AUX  
**ETABLISSEMENTS DE CREDIT,**  
AUX  
**ETABLISSEMENTS DE MICROFINANCE**  
ET  
**JURISPRUDENCE ANNOTEE**  
DE LA COUR DE JUSTICE COMMUNAUTAIRE DE LA CEMAC

EDITION 2012

## LES AUTEURS

### **Dieudonné PIH**

*Responsable Adjoint Service Juridique de la SGBC  
Conseil en Propriété Industrielle agréé OAPI  
Doctorant en Droit*

### **Boller PYM**

*A.T.E.R à l'Université de Douala  
Doctorant en droit des affaires.*

### **BEGNI BAGAGNA**

*Assistant à l'Université de Douala  
Chercheur en droit fiscal communautaire de la CEMAC*

### ***Sous la supervision de :***

Maître MBOCK BIUMLA Jean Michel

### ***Et avec la Collaboration de :***

- Philippe AZEUFACK KEMTIO
- Pedro ABAGA NCHAMA
- Jean Jacques Longoh
- Dr. Sadjou Ousmanou
- Maître Joël Arnold NYEMB
- MIAROM BEGOTO
- Hortense Biteck

## PREFACE

Le portail **JURIAFRICA.com**, conformément à sa mission de promotion et vulgarisation du droit africain, met à votre disposition l'ouvrage « *Recueil de textes relatifs aux établissements de crédit, aux établissements de microfinance et jurisprudence annotée de la Cour de Justice Communautaire de la CEMAC* » regroupant une documentation riche et actualisée destinée aux praticiens et aux chercheurs soucieux de maîtriser l'environnement juridique et judiciaire de la CEMAC.

L'ouvrage est divisé en quatre grandes parties.

La première partie regroupe tous les textes communautaires ainsi que certains textes nationaux organisant l'activité des établissements de crédit au Cameroun, au Congo, au Gabon, au Tchad et en République Centrafricaine offrant ainsi de nouveaux moyens aux législateurs nationaux et aux chercheurs de mener une activité comparative afin d'améliorer leur droit national. Il donne également le moyen au législateur communautaire d'harmoniser les différents droits nationaux.

La deuxième partie de l'ouvrage réunit en thèmes, les textes organisant l'activité des établissements de microfinance.

La troisième partie relie les textes nationaux qui organisent les établissements financiers à caractère spécifique. Une opportunité offerte aux Etats pour organiser les institutions financières qui n'existent pas encore dans leur territoire national. Il est annexé les différentes décisions de liquidation bancaire et judiciaire des établissements de crédit et de microfinance.

Enfin, la quatrième partie a été consacrée à la publication de plus de cinquante décisions de l'Auguste Cour de Justice Communautaire de la CEMAC. Chaque décision a été annotée pour exprimer la substance des problèmes juridiques solutionnés par les illustres magistrats de la Cour. Plusieurs questions en droit communautaire, notamment les questions sur l'immunité de juridiction de la BEAC, le domaine de compétence de la Cour et la responsabilité de la communauté qui posent aux praticiens du droit, trouvent leur réponse dans la sagesse des décisions publiées. Par la publication des décisions de la Cour, l'ouvrage participe donc à la vulgarisation de la jurisprudence de la Cour qui n'est pas ou est encore peu connue par les professionnels du droit. Cet ouvrage vient également combler les attentes des chercheurs en droit communautaire qui ne parviennent pas à trouver les décisions de la Cour pour soutenir leurs travaux de recherche.

Sur le plan de la structure de l'ouvrage, une table des matières est prévue pour guider le professionnel dans sa recherche. En outre, il est prévu pour chaque partie une entrée avec un sommaire pour rendre compte du contenu de la partie. Les deux premières parties sont organisées en thèmes. Dans chaque thème, il existe une entrée mentionnant l'ensemble des textes ou de la jurisprudence y contenus. Ce recueil apparaît donc comme un outil pratique destiné non pas seulement aux seuls juristes, mais également à tous les employés de banque, aux chercheurs et aux étudiants. Il faut souligner que seuls les textes nationaux, qu'il nous a été possible de recevoir, ont été publiés. Nul doute que cette ambition de rassembler en un, l'ensemble de la réglementation communautaire et des législations nationales sera parachevée dans les éditions prochaines. Car, comme disent les bibliothécaires, savoir où trouver la science, c'est presque la posséder.

**M. Bénédicte Belibi**

Secrétaire Général de l'APECCAM

Président du Conseil d'Administration de Douala Stock Exchange

## TABLE DES MATIERES (*Partie I*)

<b>ORGANISATION – FONCTIONNEMENT DES ORGANES DE TUTELLE.....</b>	<b>15</b>
CONVENTION DE COOPERATION MONETAIRE ENTRE LES ETATS MEMBRES DE LA BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE (B.E.A.C.) ET LA REPUBLIQUE FRANCAISE .....	16
CONVENTION DU 16 OCTOBRE 1990 PORTANT CREATION D'UNE COMMISSION BANCAIRE DE L'AFRIQUE CENTRALE.....	17
ANNEXE A LA CONVENTION PORTANT CREATION D'UNE COMMISSION BANCAIRE DE L'AFRIQUE CENTRALE ....	18
CONVENTION DU 17 JANVIER 1992 PORTANT HARMONISATION DE LA REGLEMENTATION BANCAIRE DANS LES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE.....	20
ANNEXE A LA CONVENTION PORTANT HARMONISATION DE LA REGLEMENTATION BANCAIRE DANS LES ETATS DE L'AFRIQUE DE CENTRALE.....	20
TRAITÉ RÉVISÉ DU 30 JANVIER 2009 DE LA COMMUNAUTÉ ECONOMIQUE ET MONÉTAIRE DE L'AFRIQUE CENTRALE (C.E.M.A.C.).....	27
ACCORD DE SIEGE ENTRE LE GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN ET LA BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE (BEAC).....	33
CONVENTION DU 25 JUIN 2008 RÉGISSANT L'UNION MONÉTAIRE DE L'AFRIQUE CENTRALE (UMAC).....	39
CONVENTION DU 25 JUIN 2008 RÉGISSANT L'UNION ECONOMIQUE ET MONÉTAIRE DE L'AFRIQUE CENTRALE (UEAC).....	43
CONVENTION REGISSANT LA COUR DE JUSTICE DE LA C.E.M.A.C. ....	57
ACTE ADDITIONNEL N° 4/00/CEMAC-041-CCE-CJ-02 DU 14 DÉCEMBRE 2000 PORTANT RÈGLES DE PROCÉDURE DE LA CHAMBRE JUDICIAIRE DE LA CEMAC.....	60
ACTE ADDITIONNEL N° 05/00/CEMAC-041-CCE-CJ-02 DU 14 DÉCEMBRE 2000 PORTANT RÈGLES DE PROCÉDURE DEVANT LA CHAMBRE DES COMPTES DE LA COUR DE JUSTICE DE LA CEMAC .....	65
<b>ORGANISATION – FONCTIONNEMENT DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT .....</b>	<b>70</b>
ANNEXE A LA CONVENTION DU 17 JANVIER 1992 PORTANT HARMONISATION DE LA REGLEMENTATION BANCAIRE DANS LES ETATS DE L'AFRIQUE DE CENTRALE .....	71
REGLEMENT COBAC R-93/12 DU 19 AVRIL 1993 RELATIF A L'EXERCICE D'ACTIVITES AUTRES QUE CELLES VISEES AUX ARTICLES 4 A 7 DE L'ANNEXE A LA CONVENTION DU 17 JANVIER 1992.....	77
RÈGLEMENT COBAC R-92/01 DU 22 DÉCEMBRE 1992 RELATIF À LA PROCÉDURE DE CONVOCATION ET D'AUDITION DES DIRIGEANTS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT MODIFIÉ PAR LE RÈGLEMENT COBAC R-93/14 DU 26 JUILLET 1993.....	78
REGLEMENT COBAC R-93/09 DU 19 AVRIL 1993 RELATIF AUX MODIFICATIONS DE SITUATION DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT.....	78
REGLEMENT COBAC R-93/11 DU 19 AVRIL 1993 RELATIF AUX PARTICIPATIONS D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT DANS LE CAPITAL D'ENTREPRISES.....	80
RÈGLEMENT COBAC R-2009/01 DU 1ER AVRIL 2009 PORTANT FIXATION DU CAPITAL SOCIAL MINIMUM DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT.....	81
DECISION A CARACTERE GENERAL N° 03/89 FIXANT LES PROCÉDURES D'IMMATRICULATION ET DE RADIATION, D'OUVERTURE ET DE FERMETURE DES BUREAUX ET AGENCES DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT.....	82

LETTRE CIRCULAIRE LC-COB/ 44 /DCP/JHI DU 24 NOVEMBRE 2009 PORTANT CAPITAL SOCIAL MINIMUM.....	83
<b>CAMEROUN .....</b>	<b>83</b>
ORDONNANCE N°85/002 DU 31 AOÛT 1985 RELATIVE À L'EXERCICE DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT MODIFIÉE ET COMPLÉTÉE PAR LA LOI N°88/006 DU 15 JUILLET 1988 ET LA LOI N°90/019 DU 10 AOÛT 1990.....	83
ORDONNANCE N° 90/006 DU 26 OCTOBRE 1990 MODIFIANT ET COMPLETANT LES DISPOSITIONS DE L'ORDONNANCE N° 85/002 DU 31 AOUT 1985 RELATIVE A L'EXERCICE DE L'ACTIVITE DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT...	89
DECRET N° 90/1469 DU 09 NOVEMBRE 1990 PORTANT DÉFINITION DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT. ....	89
DECRET N° 90/1470 DU 09 NOVEMBRE 1990 FIXANT LE CAPITAL MINIMUM DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT..	91
DECRET N° 90/1471 DU 9 NOVEMBRE 1990 FIXANT LES CONDITIONS ET LES MODALITÉS DE L'AGRÉMENT DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET DE LEURS DIRIGEANTS.....	91
DECRET N° 96/198 DU 24 JUIN 1998 PORTANT ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DU CONSEIL NATIONAL DU CRÉDIT.....	93
<b>MARCHE MONETAIRE .....</b>	<b>95</b>
DECISION DU GOUVERNEUR N°002/MM/94 DU 29 JUIN 1994 RÉORGANISANT LE REFINANCEMENT ET INSTITUANT LE MARCHÉ MONÉTAIRE DANS LES SIX FATS MEMBRES DE LA BEAC. ....	96
DECISION DU GOUVERNEUR N° 001/MM/96 DU 12 JANVIER 1996 RÉAMÉNAGEANT LE FONCTIONNEMENT DU MARCHÉ MONÉTAIRE DANS LES SIX ETATS MEMBRES DE BEAC. ....	100
DECISION DU GOUVERNEUR N° 003/DCMM/96 DU 21 FÉVRIER 1996 CONVENTION RELATIVE AUX OPERATIONS DU MARCHÉ MONETAIRE (GUICHETS A ET B).....	103
AVENANT A LA CONVENTION N° 1 RELATIVE AUX OPERATIONS DU MARCHÉ MONETAIRE.....	103
CONVENTION RELATIVE AUX OPERATIONS DU MARCHÉ MONETAIRE (APPLICABLE AUX ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS) .....	105
<b>MARCHE FINANCIER.....</b>	<b>107</b>
<b>CAMEROUN .....</b>	<b>109</b>
LOI N° 99/015 DU 22 DECEMBRE 1999 PORTANT CREATION ET ORGANISATION D'UN MARCHÉ FINANCIER.....	109
DÉCRET N°2001/213 DU 31 JUILLET 2001 PRÉCISANT L'ORGANISATION ET LE FONCTIONNEMENT DE LA COMMISSION DES MARCHÉS FINANCIERS. ....	114
ARRETE N° 00771/A/MINFI/CAB DU 23 DÉCEMBRE 2002 PORTANT APPROBATION DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE LA COMMISSION DES MARCHÉS FINANCIERS.....	117
DECISION N° 02/002 DU 3 DECEMBRE 2002 PORTANT REGLEMENT GENERAL DE LA COMMISSION DES MARCHÉ FINANCIERS.....	117
INSTRUCTION GENERALE N° 002/CMF/04 RELATIVE A LA NOTE D'INFORMATION EXIGEE DES EMETTEURS FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE .....	130
INSTRUCTION GÉNÉRALE N° 003/CMF/06 SUR LA COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE AUX ACTIVITÉS DE PRESTATAIRES DE SERVICES D'INVESTISSEMENT.....	159
DÉCISION N°08/005/CMF/03 DU 06 AOÛT 2003 PORTANT AGRÉMENT DE DOUALA STOCK EXCHANGE S.A. (DSX) EN QUALITÉ D'ENTREPRISE DE MARCHÉ.....	166
DECISION N°08/006/CMF/03 DU 06 AOÛT 2003 PORTANT AGRÉMENT DE LA CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT (CAA), EN QUALITÉ DE DÉPOSITAIRE CENTRAL.....	166

DÉCISION N°01/022/CMF/04 DU 29 DÉCEMBRE 2003 PORTANT AGRÉMENT DE LA CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT (CAA) EN QUALITÉ D'AGENCE NATIONALE DE CODIFICATION DES VALEURS MOBILIÈRES.	167
DECISION N°08/007/CMF/03 DU 06 AOÛT 2003 PORTANT AGRÉMENT DE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE BANQUES AU CAMEROUN (SGBC) EN QUALITÉ DE BANQUE DE RÈGLEMENT .....	167
DECISION N°08/011/CMF/03 DU 06 AOÛT 2003 PORTANT AGRÉMENT DE LA COMMERCIAL BANK OF CAMEROON S.A. (CBC) EN QUALITÉ DE PRESTATAIRE DE SERVICE D'INVESTISSEMENT .....	168
DECISION N°08/013/CMF/03 DU 06 AOÛT 2003 PORTANT AGRÉMENT D'AFRILAND FIRST BANK S.A. (AFB), EN QUALITÉ DE PRESTATAIRE DE SERVICE D'INVESTISSEMENT .....	168
DÉCISION N°01/025/CMF/03 DU 29 DÉCEMBRE 2003 PORTANT AGRÉMENT DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE BANQUES AU CAMEROUN (SGBC), EN QUALITÉ DE PRESTATAIRE DE SERVICE D'INVESTISSEMENT.....	169
DÉCISION N°03/030/CMF/04 DU 12 MARS 2004 PORTANT AGRÉMENT DE LA BANQUE INTERNATIONALE DU CAMEROUN POUR L'EPARGNE ET LE CRÉDIT (BICEC), EN QUALITÉ DE PRESTATAIRE DE SERVICE D'INVESTISSEMENT.....	169
DÉCISION N° 03/031/CMF/04 DU 12 MARS 2004 PORTANT AGRÉMENT DE ECOBANK CAMEROUN S.A., EN QUALITÉ DE PRESTATAIRE DE SERVICE D'INVESTISSEMENT .....	170
DECISION N°09/052/CMF/05 DU 13 SEPTEMBRE 2005 PORTANT AGRÉMENT DU CRÉDIT LYONNAIS CAMEROUN S.A., EN QUALITÉ DE PRESTATAIRE DE SERVICE D'INVESTISSEMENT.....	170
REGLEMENT DE PARQUET N° 05-02/DM/DSX/05 RELATIF AUX REGLES DE GESTION DU SYSTEME DE NEGOCIATION ELECTRONIQUE.....	171
REGLEMENT INTERIEUR DE L'ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES PRESTATAIRES DE SERVICES D'INVESTISSEMENT « A.P.P.S.I ».....	180
LE REGLEMENT DU PARQUET DE DOUALA STOCK EXCHANGE.....	184
ACCORDS DE PLACE ET PROCESSUS DE REGLEMENT- LIVRAISON DU MARCHE FINANCIER CAMEROUNAIS.....	185
MECANISME DE GARANTIE DU MARCHE FINANCIER DU CAMEROUN .....	195
REGLEMENT INTERIEUR DU « MECANISME DE GARANTIE » .....	196
REGLEMENT DU DEPOSITAIRE CENTRAL .....	199
DÉCRET N°94/611/PM DU 30 DECEMBRE 1994 PORTANT RÉGLEMENTATION DE L'ÉMISSION ET DE LA GESTION DES EFFETS PUBLICS NEGOCIABLES.....	209
DECRET N°2007/0457/PM DU 4 AVRIL 2007 MODIFIANT ET COMPLÉTANT CERTAINES DISPOSITIONS DU DÉCRET N°94/611/PM DU 30 DÉCEMBRE 1994 PORTANT RÉGLEMENTATION DE L'ÉMISSION ET DE LA GESTION DES EFFETS PUBLICS NÉGOCIABLES.....	211
<b>GABON.....</b>	<b>212</b>
ACTE ADDITIONNEL N°03/01-CEMAC-CE-03 DU 08 DECEMBRE 2001 PORTANT CRÉATION DE LA COMMISSION DE SURVEILLANCE DU MARCHÉ FINANCIER DE L'AFRIQUE CENTRALE.....	212
ACTE ADDITIONNEL N° 11/00-CEMAC-CCE-02 DU 14 DÉCEMBRE 2000 FIXANT LE SIÈGE DE LA BOURSE DES VALEURS MOBILIÈRES. ....	212
REGLEMENT N°06/03-CEMAC-UMAC DU 12 NOVEMBRE 2003 PORTANT ORGANISATION, FONCTIONNEMENT ET SURVEILLANCE DU MARCHÉ FINANCIER DE L'AFRIQUE CENTRALE .....	212
REGLEMENT GENERAL DE LA COSUMAF.....	222
INSTRUCTION N° 02-10 DU 28 AVRIL 2010 RELATIVE A LA CONVENTION D'OUVERTURE DE COMPTE TITRES....	259

INSTRUCTION COSUMAF N° 01-11 DU 16 MAI 2011 RELATIVE A L'AGREMENT DES ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF EN VALEURS MOBILIERES .....	260
INSTRUCTION N° 02-11 DU 16 MAI 2011 RELATIVE A L'AGREMENT DES SOCIETES DE GESTION DE PORTEFEUILLE .....	264
INSTRUCTION N° 03-11 DU 16 MAI 2011 RELATIVE A LA CLASSIFICATION DES ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF EN VALEURS MOBILIERES .....	266
<b>BLANCHIMENT DES CAPITAUX ET FINANCEMENT DU TERRORISME.....</b>	<b>267</b>
RÈGLEMENT N° 01/03-CEMAC-UMAC-CM DU 04 AVRIL 2003 PORTANT PRÉVENTION ET RÉPRESSION DU BLANCHIMENT DES CAPITAUX ET DU FINANCEMENT DU TERRORISME EN AFRIQUE CENTRALE.....	268
REGLEMENT N° 02/02/CEMAC/UMAC/CM DU 14 AVRIL 2002 PORTANT ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DU GROUPE D'ACTION CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT EN AFRIQUE CENTRALE (GABAC).....	280
REGLEMENT COBAC R-2005/01 DU 1ER AVRIL 2005 RELATIF AUX DILIGENCES DES ETABLISSEMENTS ASSUJETTIS EN MATIERE DE LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT DES CAPITAUX ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME EN AFRIQUE CENTRALE.....	284
ACTE ADDITIONNEL N°09/00/CEMAC-086/CCE-02 DU 14 DÉCEMBRE 2000 PORTANT CRÉATION DU GROUPE D'ACTION CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT EN AFRIQUE CENTRALE .....	293
INSTRUCTION COBAC I-2006/01 DU 31 JUILLET 2006 RELATIVE AUX INFORMATIONS SUR LE DISPOSITIF DE PREVENTION DU BLANCHIMENT DES CAPITAUX ET DU FINANCEMENT DU TERRORISME.....	294
<b>CAMEROUN .....</b>	<b>314</b>
DÉCRET N° 2005-187 DU 31 MAI 2005 PORTANT ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DE L'AGENCE NATIONALE D'INVESTIGATION FINANCIÈRE.....	314
ARRÊTÉ N° 06/403/CF/MINEFI DU 28 DÉCEMBRE 2006 PORTANT ORGANISATION DES SERVICES DE L'AGENCE NATIONALE D'INVESTIGATION FINANCIÈRE.....	317
ARRETE N° 00000144/CF/MINFI DU 26 MARS 2009 FIXANT LE SEUIL DE DECLARATION DES OPERATIONS EN ESPECES OU PAR TITRES AU PORTEUR A L'AGENCE NATIONALE D'INVESTIGATION FINANCIERE (ANIF).....	319
<b>TCHAD.....</b>	<b>320</b>
DÉCRET N° 07/107/PR/PM/MFEP DU 02 FEVRIER 2007 PORTANT INSTITUTION, ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT D'UNE AGENCE NATIONALE D'INVESTIGATION FINANCIÈRE (ANIF).....	320
<b>CHANGES .....</b>	<b>322</b>
REGLEMENT N°02/00/CEMAC/UMAC/CM PORTANT HARMONISATION DE LA RÉGLEMENTATION DES CHANGES DANS LES ETATS MEMBRES DE LA CEMAC.....	323
REGLEMENT COBAC R-2003/02 DU 11 MARS 2003 RELATIF A LA SURVEILLANCE DES POSITIONS DE CHANGE..	342
CIRCULAIRE N° 05/84 DU 12 JUILLET 1984 RELATIVE À L'ENREGISTREMENT COMPTABLE DES OPÉRATIONS EN DEVICES.....	344
LETRE CIRCULAIRE 831/D/COF DU 17 MARS 2011 RELATIVE AUX JUSTIFICATIFS DES TRANSFERTS INTERNATIONAUX ET DES APPROVISIONNEMENTS DES COMPTES « NOSTRO ».....	345
LETRE CIRCULAIRE N° 04/AVR/2010 RELATIVE À LA STRICTE APPLICATION DU RÈGLEMENT N° 02/00/CEMAC/UMAC/CM PORTANT HARMONISATION DE LA RÉGLEMENTATION DES CHANGES DANS LES ETATS DE LA CEMAC.....	346
<b>CAMEROUN .....</b>	<b>346</b>

INSTRUCTION GENERALE N° 03/009/CF/MINFI/DCE/D DU 7 JANVIER 2003 RELATIVE A L'APPLICATION DU REGLEMENT N° 02/00/CEMAC/UMAC/CM DU 29 AVRIL 2000 PORTANT HARMONISATION DE LA REGLEMENTATION DES CHANGES DANS LES ETATS MEMBRES DE LA CEMAC .....	346
GUIDE DE L'UTILISATEUR (INTERMEDIAIRE AGREE) DU MANUEL DE PROCEDURES DES OPERATIONS DE CHANGE ET DE TRANSFERT ET DE L'EXPLOITATION PROCEDURALE DE GACHA-BANK AU CAMEROUN.....	356
<b>CONGO.....</b>	<b>379</b>
DÉCRET N° 2004-468 DU 03 NOVEMBRE 2004 RÉGLEMENTANT L'EXERCICE DES ACTIVITÉS DES BUREAUX DE CHANGE.....	379
<b>TCHAD.....</b>	<b>382</b>
ARRÊTÉ N° 181/MFI/DG/DFEMCAS/95 MODIFIANT L'ARRÊTÉ N° 98/MFBM/78 PORTANT APPLICATION DU DÉCRET N° 45/PCSM/SGG/78 RELATIF AUX OPÉRATIONS FINANCIÈRES DE LA RÉPUBLIQUE CHI TCHAD AVEC L'ÉTRANGER.....	382
<b>MONNAIE ELECTRONIQUE .....</b>	<b>384</b>
REGLEMENT N° 01/11-CEMAC/UMAC/CM DU 18 SEPTEMBRE 2011 RELATIF A L'EXERCICE DE L'ACTIVITE D'EMISSION DE MONNAIE ELECTRONIQUE.....	385
INSTRUCTION N°01/GR DU 31 OCTOBRE 2011 RELATIVE A LA SURVEILLANCE PAR LA BEAC DES SYSTEMES DE PAIEMENT PAR MONNAIE ELECTRONIQUE.....	389
REFERENTIEL DE SURVEILLANCE DE L'ACTIVITE DE MONNAIE ELECTRONIQUE .....	390
<b>SECRET BANCAIRE.....</b>	<b>395</b>
<b>CAMEROUN .....</b>	<b>396</b>
LOI N° 2003/004 DU 21 AVRIL 2003 RELATIVE AU SECRET BANCAIRE.....	396
<b>TCHAD.....</b>	<b>398</b>
LOI N° 009/PR/95 DU 19 MAI 1995 PORTANT RÈGLEMENTATION DU SECRET PROFESSIONNEL BANCAIRE.....	398
<b>INSTRUMENT DE PAIEMENT.....</b>	<b>400</b>
REGLEMENT N° 02/03-CEMAC-UMAC-CM DU 04 AVRIL 2003 RELATIF AUX SYSTÈMES, MOYENS ET INCIDENTS DE PAIEMENT.....	401
<b>TÉLÉCOMPENSATION .....</b>	<b>429</b>
RÈGLEMENT GÉNÉRAL DU SYSTÈME DE TÉLÉ - COMPENSATION EN AFRIQUE CENTRALE.....	430
RÈGLEMENT GÉNÉRAL DU SYSTÈME DE GROS MONTANTS AUTOMATISÉ (SYGMA).....	440
<b>FAILLITE DES BANQUES.....</b>	<b>449</b>
RÈGLEMENT N° 01/09/CEMAC/UMAC/COBAC PORTANT CRÉATION DU FONDS DE GARANTIE DES DÉPÔTS EN AFRIQUE CENTRALE.....	450
REGLEMENT COBAC R-2009/03 DU 15 DECEMBRE 2009 RELATIF A L'ORGANISATION ET AU FONCTIONNEMENT DU FONDS DE GARANTIE DES DEPOTS EN AFRIQUE CENTRALE.....	453
DECISION N°01/11-FGD-CD DU 21 FÉVRIER 2011 PORTANT REGLEMENT INTERIEUR DU FONDS GARANTIE DES DEPOTS EN AFRIQUE CENTRALE.....	458
<b>CAMEROUN.....</b>	<b>463</b>



ORDONNANCE N° 96/003 DU 24 JUIN 1996 RELATIVE A LA RESTRUCTURATION DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT.....	463
<b>REPORTING.....</b>	<b>465</b>
REGLEMENT COBAC R-93/01 DU 22 JANVIER 1993 MAINTENANT EN VIGUEUR LE PLAN COMPTABLE SECTORIEL DES BANQUES ET ETABLISSEMENTS FINANCIERS ET LES REGLEMENTATIONS NATIONALES RELATIVES A LA LISTE, A LA TENEUR ET AUX DELAIS DE TRANSMISSION DES DOCUMENTS DESTINES AUX ORGANES DE CONTROLE DE L'ACTIVITE BANCAIRE .....	466
DECISION A CARACTERE GENERAL N° 1/87 DU 9 NOVEMBRE 1987 RENDANT OBLIGATOIRE L'ENVOI DES DOCUMENTS COMPTABLES A LE BEAC ET AU CONSEIL NATIONAL DU CRÉDIT PAR LE CRÉDIT FONCIER DU CAMEROUN ET LA CAISSE D'ÉPARGNE POSTALE.....	466
DECISION A CARACTERE GENERAL N° 3/76 DU 14 JUIN 1976 INSTITUANT UN CONTRÔLE DES CRÉDITS NON RÉESCOMPTABLES.....	467
INSTRUCTION COBAC I-2008/01 DU 28 OCTOBRE 2008 PORTANT MISE À JOUR SYSTÈME DE COLLECTE D'EXPLOITATION ET DE RESTITUTION AUX BANQUES ET ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS DES ETATS RÉGLEMENTAIRES (CERBER).....	467
LETTRE CIRCULAIRE LC-COB/014/DCP/JHI DU 13 FEVRIER 2009 NOUVEAU REPORTING CERBER.....	468
<b>NORMES PRUDENTIELLES.....</b>	<b>469</b>
REGLEMENT COBAC R-93/02 RELATIF AUX FONDS PROPRES NETS DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT MODIFIÉ PAR REGLEMENT COBAC R-2001/01 .....	470
REGLEMENT COBAC R-93/06 DU 19 AVRIL 1993 RELATIF A LA LIQUIDITE DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT MODIFIÉ PAR REGLEMENT COBAC R-94/01.....	472
REGLEMENT COBAC R-93/07 DU 19 AVRIL 1993 RELATIF A LA TRANSFORMATION REALISEE PAR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT.....	473
REGLEMENT COBAC R-96/01 DU 4 JUIN 1996 RELATIF A LA STRUCTURE DU PORTEFEUILLE-CREDIT DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT.....	474
REGLEMENT COBAC R-2010/01 RELATIF A LA COUVERTURE DES RISQUES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ...	475
REGLEMENT COBAC R-2010/02 RELATIF A LA DIVISION DES RISQUES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT .....	478
<b>CONTROLE INTERNE .....</b>	<b>481</b>
REGLEMENT COBAC R- 2001/07 RELATIF AU CONTROLE INTERNE DANS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT .....	482
LETTRE CIRCULAIRE LC-COB/34/DCP/JHI DU 05 NOVEMBRE 2008 CANEVAS DU RAPPORT ANNUEL SUR LE CONTRÔLE INTERNE, LA MESURE ET LA SURVEILLANCE DES RISQUES.....	488
<b>GOVERNEMENT D'ENTREPRISE .....</b>	<b>489</b>
REGLEMENT N° 04/08/CEMAC/UMAC/COBAC DU 06 OCTOBRE 2008 RELATIF AU GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE DANS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT DE LA COMMUNAUTE ECONOMIQUE ET MONETAIRE DE L'AFRIQUE CENTRALE.....	490
<b>COMPTABILITE DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT.....</b>	<b>495</b>
REGLEMENT COBAC R-98/01 DU 15 FÉVRIER 1998 RELATIF AU PLAN COMPTABLE DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT.....	496
REGLEMENT COBAC R-98/02 DU 22 MAI 1998 RELATIF A LA COMPTABILISATION DES CREANCES ET DETTES RATTACHEES.....	496

REGLEMENT COBAC R-98/03 DU 5 NOVEMBRE 1998 RELATIF A LA COMPTABILISATION ET AU PROVISIONNEMENT DES CREANCES EN SOUFFRANCE ET DES ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE DOUTEUX.....	497
REGLEMENT COBAC R-2003/05 DU 14 NOVEMBRE 2003 COMPLETANT LE REGLEMENT COBAC R-98/03 RELATIF A LA COMPTABILISATION ET AU PROVISIONNEMENT DES CREANCES EN SOUFFRANCE ET DES ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE DOUTEUX.....	499
REGLEMENT COBAC R-99/01 DU 02 DÉCEMBRE 1999 FIXANT LES PROCEDURES DE MISE A JOUR DU PLAN COMPTABLE DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT .....	500
REGLEMENT COBAC R-2003/01 DU 27 FEVRIER 2003 RELATIF A L'ORGANISATION DES COMPTABILITES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT .....	500
REGLEMENT COBAC R-2003/03 DU 11 NOVEMBRE 2003 RELATIF A LA COMPTABILISATION ET AU TRAITEMENT PRUDENTIEL DES OPERATIONS SUR TITRES EFFECTUEES PAR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT MODIFIE PAR REGLEMENT COBAC R-2010/03 .....	511
REGLEMENT COBAC R-2003/04 DU 14 NOVEMBRE 2003 RELATIF A LA COMPTABILISATION DES OPERATIONS DE CESSION D'ELEMENTS D'ACTIF.....	516
INSTRUCTION COBAC I-2002/01 DU 20 MARS 2002 PORTANT MODIFICATION DU PLAN COMPTABLE DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT .....	517
INSTRUCTION COBAC I-2003/01 DU 11 NOVEMBRE 2003 PORTANT MODIFICATION DU PLAN COMPTABLE DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET DE L'INSTRUCTION COBAC I-2002/01.....	520
CIRCULAIRE BEAC N° 01/84 DU 2 JUILLET 1984 RELATIVE AU TRAITEMENT DES VALEURS SORTIES MATÉRIELLEMENT DU PORTEFEUILLE POUR ENVOI EN RECOUVREMENT AVANT L'ÉCHÉANCE.....	521
CIRCULAIRE BEAC N° 02/84 DU 2 JUILLET 1984 RELATIVE À L'APUREMENT DES ÉCRITURES EN SUSPENS AUX COMPTES DE LIAISON DES SIÈGES, SUCCURSALES ET AGENCES LOCALES.....	522
CIRCULAIRE BEAC N° 03/84 DU 12 JUILLET 1984 RELATIVE AU TRAITEMENT DES VALEURS IMPAYÉES.....	523
CIRCULAIRE N° 04/84 DU 12 JUILLET 1984 RELATIVE À LA COMPTABILISATION DES CRÉANCES DOUTEUSES, CONTENTIEUSES OU LITIGIEUSES .....	523
CIRCULAIRE BEAC N° 06/84 DU 12 JUILLET 1984 RELATIVE À LA COMPENSATION DES COMPTES OUVERTS AU NOM D'UNE MÊME PERSONNE JURIDIQUE.....	524
CIRCULAIRE BEAC N° 01/85 DU 3 JANVIER 1985 RELATIVE À LA COMPTABILISATION DES RESSOURCES À MOYEN ET LONG TERME.....	525
<b>CAMEROUN .....</b>	<b>525</b>
DÉCRET N° 99/673/PM DU 01 JUILLET 1999 PORTANT APPLICATION DU PLAN COMPTABLE ET DE LA DÉCLARATION STATISTIQUE ET FISCALE DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT.....	525
<b>COMMISSAIRE AUX COMPTES .....</b>	<b>527</b>
REGLEMENT COBAC R-92/02 DU 22 DECEMBRE 1992 RELATIF A L'AGREMENT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT .....	528
REGLEMENT N° 04/03-CEMAC-UMAC-COBAC DU 14 MAI 2003 RELATIF AUX DILIGENCES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT.....	529
INSTRUCTION COBAC I-2004/01 DU 29 JUIN 2004 RELATIVE A LA COMPATIBILITE DE CERTAINES ACTIVITES AVEC LE MANDAT DE COMMISSAIRE AUX COMPTES D'UN ETABLISSEMENT DE CREDIT .....	530

DILIGENCES REGLEMENTAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DANS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT DE LA CEMAC .....	531
<b>SOCIAL.....</b>	<b>539</b>
CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE DES BANQUES ET AUTRES ETABLISSEMENTS FINANCIERS DU CAMEROUN.....	540
<b>CONSOMMATEUR.....</b>	<b>559</b>
DECISION A CARACTERE GENERAL N°1/78 DU 9 MARS 1978 RENDANT OBLIGATOIRE RENVOI DU RELEVÉ DE COMPTE MENSUEL ET DE L'AVIS D'OPÉRATIONS NON INITIÉES.....	560
<b>CAMEROUN .....</b>	<b>560</b>
LOI-CADRE N° 2011/012 DU 6 MAI 2011 PORTANT PROTECTION DU CONSOMMATEUR AU CAMEROUN.....	560
<b>CREDIT DES PARTICULIERS.....</b>	<b>565</b>
DECISION A CARACTERE GENERAL N°6/76 DU 30 AOUT 1976 FIXANT LES MODALITÉS D'OCTROI DES PETITS CRÉDITS D'ÉQUIPEMENT ET D'INVESTISSEMENT, MODIFIÉE PAR LA DÉCISION À CARACTÈRE GÉNÉRAL N°2/83 DU 9 AOÛT 1983.....	566
<b>CONDITIONS DE BANQUE.....</b>	<b>568</b>
LETTRE CIRCULAIRE LC/33 DU 11 SEPTEMBRE 2007 PORTANT CONDITIONS DE BANQUE.....	569
LETTRE CIRCULAIRE LC - COB/25 DU 30 JUILLET 2008 PORTANT TARIFICATION DES SERVICES BANCAIRES.....	570
LETTRE CIRCULAIRE DU 28 JUILLET 2008 RELATIVE À LA TARIFICATION DES SERVICES BANCAIRES.....	571
<b>CAMEROUN .....</b>	<b>572</b>
ARRÊTÉ N° 000005-MINFI DU 13 JANVIER 2011 PORTANT INSTITUTION DU SERVICE BANCAIRE MINIMUM GARANTI.....	572
DECISION N° 00000127 DU 21 MAI 2010 PORTANT PUBLICATION ET DIFFUSION DES CONDITIONS DE BANQUE.....	574
<b>CREDIT-BAIL .....</b>	<b>575</b>
<b>CAMEROUN .....</b>	<b>576</b>
LOI N°2010/020 DU 21 DÉCEMBRE 2010 PORTANT ORGANISATION DU CREDIT-BAIL AU CAMEROUN.....	576
<b>CONVENTION REGLEMENTEE.....</b>	<b>582</b>
REGLEMENT COBAC R-93/13 DU 19 AVRIL 1993 RELATIF AUX ENGAGEMENTS DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT EN FAVEUR DE LEURS ACTIONNAIRES OU ASSOCIES, ADMINISTRATEURS, DIRIGEANTS ET PERSONNEL MODIFIE PAR REGLEMENT COBAC R-2001/05.....	583
<b>PLAN DE CONTINUITE D'ACTIVITE .....</b>	<b>584</b>
REGLEMENT COBAC R-2008/01 DU 29 SEPTEMBRE 2008 PORTANT OBLIGATION D'ELABORATION PAR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT D'UN PLAN DE CONTINUITE DE LEURS ACTIVITES.....	585
<b>IMMOBILISATIONS .....</b>	<b>592</b>
DÉCRET N°2011/0975/PM DU 04 AVRIL 2011 LES MODALITÉS DE RÉÉVALUATION DES IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES ET NON AMORTISSABLES DES ENTREPRISES.....	593
CIRCULAIRE N° 002/MINFI/DGI/LC/L DU 31 JANVIER 2012 PRÉCISANT LES MODALITÉS D'APPLICATION DU DÉCRET N° 2011/0975/PM DU 04 AVRIL 2011 FIXANT LES MODALITÉS DE RÉÉVALUATION DES IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES ET NON AMORTISSABLES DES ENTREPRISES.....	596

<b>INSAISSABILITE DES COMPTES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT.....</b>	<b>608</b>
<b><i>TCHAD</i>.....</b>	<b>609</b>
DÉCRET 09-1271/PR/PM/MFB DU 5 OCTOBRE 2009 PORTANT INSAISSABILITÉ DES ACTIFS DES ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS À LA BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE (BEAC).....	609
<b><i>REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE</i>.....</b>	<b>609</b>
DECRET N° 10.176 DU 22 JUIN 2010 PORTANT INSAISSABILITE DES COMPTES DES BANQUES DANS LES LIVRES DE LA BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE.....	609
<b>CONDITIONS DE REMUNERATION DE LA BEAC.....</b>	<b>610</b>
DÉCISION N°02/CPM/2009 DU 23 MARS 2009 PORTANT RÉAMÉNAGEMENT DES RÉSERVES OBLIGATOIRES DES BANQUES.....	611
DÉCISION DU COMITÉ DE POLITIQUE MONÉTAIRE N° 05/CPM /2009.....	611
DÉCISION DU COMITÉ DE POLITIQUE MONÉTAIRE N° 06/CPM /2009 PORTANT RÉAMÉNAGEMENT DE LA GRILLE DE RÉMUNÉRATION DES DÉPÔTS PUBLICS PAR LA BEAC.....	612
DÉCISION DU COMITÉ DE POLITIQUE MONÉTAIRE N° 07/CPM/2009 PORTANT RÉAMÉNAGEMENT DE LA RÉMUNÉRATION DES RÉSERVES OBLIGATOIRES PAR LA BEAC.....	612

## TABLE DES MATIERES (*Partie II*)

<b>ORGANISATION DES ETABLISSEMENTS DE MICROFINANCE.....</b>	<b>616</b>
RÈGLEMENT N° 01/02/CEMAC/UMAC/COBAC DU 13 AVRIL 2002 RELATIF AUX CONDITIONS D'EXERCICE ET DE CONTRÔLE DE L'ACTIVITÉ DE MICRO FINANCE DANS LA COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE ET MONÉTAIRE DE L'AFRIQUE CENTRALE .....	617
REGLEMENT COBAC EMF 2002/21 DU 15 AVRIL 2002 RELATIF AUX FORMES JURIDIQUES LIEES A CHAQUE CATE- GORIE D'EMF .....	628
REGLEMENT COBAC EMF 2002/17 DU 15 AVRIL 2002 RELATIF AUX MODIFICATIONS DE SITUATION JURIDIQUE ET AUX CONDITIONS DE PRISE DE PARTICIPATION DANS LES EMF .....	629
REGLEMENT COBAC EMF 2002/11 DU 15 AVRIL 2002 FIXANT LE NOMBRE DES SOCIÉTAIRES ET LE MAXIMUM DE PARTS DÉTENUES PAR UN MEME MEMBRE.....	630
<b>NORMES PRUDENTIELLES.....</b>	<b>631</b>
REGLEMENT COBAC EMF 2002/01 DU 15 AVRIL 2002 RELATIF AU CHAMP D'APPLICATION DES REGLEMENTS COBAC SUR LES NORMES PRUDENTIELLES DES EMF .....	632
REGLEMENT COBAC EMF 2002/02 DU 15 AVRIL 2002 RELATIF A LA LIMITATION DES OPERATIONS AUTORISEES A TITRE ACCESSOIRE.....	632
REGLEMENT COBAC EMF 2002/03 DU 15 AVRIL 2002 RELATIF AUX FONDS PATRIMONIAUX.....	633
REGLEMENT COBAC EMF 2002/04 DU 15 AVRIL 2002 RELATIF AUX FONDS PROPRES NETS.....	634
REGLEMENT COBAC EMF 2002/05 DU 15 AVRIL 2002 RELATIF AUX CONDITIONS DE CONSTITUTION DU FONDS DE SOLIDARITE .....	635
REGLEMENT COBAC EMF 2002/06 DU 15 AVRIL 2002 RELATIF A LA CONSTITUTION DES RESERVES.....	636
REGLEMENT COBAC EMF 2002/07 DU 15 AVRIL 2002 RELATIF A LA COUVERTURE DES RISQUES .....	637
REGLEMENT COBAC EMF 2002/08 DU 15 AVRIL 2002 RELATIF A LA DIVISION DES RISQUES.....	637
REGLEMENT COBAC EMF 2002/09 DU 15 AVRIL 2002 RELATIF A LA COUVERTURE DES IMMOBILISATIONS PAR LES EMF.....	639
REGLEMENT COBAC EMF 2002/10 DU 15 AVRIL 2002 RELATIF AUX ENGAGEMENTS DES EMF EN FAVEUR DE LEURS ACTIONNAIRES, ADMINISTRATEURS, DIRIGEANTS ET PERSONNEL.....	640
REGLEMENT COBAC EMF 2002/12 DU 15 AVRIL 2002 RELATIF A LA COUVERTURE DES CREDITS PAR LE RES- SOURCES DISPONIBLES .....	641
REGLEMENT COBAC EMF 2002/13 DU 15 AVRIL 2002 RELATIF AUX CONDITIONS DE RECOURS AUX LIGNES DE FI- NANCEMENT.....	642
REGLEMENT COBAC EMF 2002/14 DU 15 AVRIL 2002 RELATIF A LA LIQUIDITE DES EMF.....	642
REGLEMENT COBAC EMF 2002/16 DU 15 AVRIL 2002 RELATIF A LA PRISE DE PARTICIPATION DES EMF.....	643
REGLEMENT COBAC EMF 2002/18 DU 15 AVRIL 2002 RELATIF A LA COMPTABILISATION ET AU PROVISIONNE- MENT DES CREANCES DOUTEUSES .....	644
<b>REPORTING.....</b>	<b>647</b>
REGLEMENT COBAC EMF 2002/19 DU 15 AVRIL 2002 RELATIF A LA LISTE, A LA TENEUR, A LA PUBLICITE ET AUX DELAIS DE TRANSMISSION DES DOCUMENTS DESTINES AUX ORGANES DE CONTROLE DES EMF.....	648

REGLEMENT COBAC EMF 2002/20 DU 15 AVRIL 2002 RELATIF AUX DILIGENCES DES ETABLISSEMENTS DE MICRO FINANCE DE LA PREMIERE CATEGORIE AYANT UN TOTAL DE BILAN INFERIEUR OU EGAL A CINQUANTE MILLIONS DE FRANCS.....	649
<b>MOYENS DE PAIEMENT .....</b>	<b>650</b>
REGLEMENT COBAC EMF 2002/15 DU 15 AVRIL 2002 FIXANT LES REGLES D'EMISSION DES CHEQUES.....	651
<b>TEXTES NATIONAUX DES COOPERATIVES D'EPARGNE ET DE CREDIT.....</b>	<b>652</b>
<b>CAMEROUN .....</b>	<b>653</b>
LOI N°92-006 DU 14 AOÛT 1992 RELATIVE AUX SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES ET AUX GROUPES D'INITIATIVE COM- MUNE MODIFIÉE PAR L'ARTICLE 15 DE LA LOI N°98-9 DU 1ER JUILLET 1998 PORTANT LOI DE FINANCE POUR L'EXERCICE 1998-1999.....	653
DÉCRET N°92/455/PM DU 23 NOVEMBRE 1992 FIXANT LES MODALITÉS D'APPLICATION DE LA LOI N°92/006 DU 14 AOÛT 1992 RELATIVE AUX SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES ET AUX GROUPES D'INITIATIVES COMMUNE MODIFIÉ ET COMPLÉTÉ PAR LE DÉCRET N°2006/0762/PM DU 9 JUIN 2006.....	666
DÉCRET N°98/300/PM DU 9 SEPTEMBRE 1998 FIXANT LES MODALITÉS D'EXERCICE DES ACTIVITÉS DES COOPEC MODIFIÉ ET COMPLÉTÉ PAR DÉCRET N°2001/023/PM DU 29 JANVIER 2001.....	674
<b>TCHAD.....</b>	<b>677</b>
ORDONNANCE N°025/PR/92 DU 07 DÉCEMBRE 1992 PORTANT CRÉATION DES GROUPEMENTS À VOCATION COOPÉRATIVES ET DES SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES.....	677
DÉCRET N°066/PR/MET/1994 DU 1ER AVRIL 1994, FIXANT LES PRINCIPES GÉNÉRAUX RÉGISSANT LES GROUPE- MENTS, LES GROUPEMENTS À VOCATION COOPÉRATIVE ET LES COOPÉRATIVES.....	679
<b>CONGO.....</b>	<b>685</b>
ARRÊTÉ N° 7236/MEFB-CAB DU 15 NOVEMBRE 2007 ACCORDANT UN RÉGIME FISCAL PRÉFÉRENTIEL AUX ÉTA- BLISSEMENTS DE MICROFINANCE.....	685

## TABLE DES MATIERES (*Partie III*)

<b>CAISSE DE DEPOT ET DE CONSIGNATION .....</b>	<b>690</b>
<b>CAMEROUN .....</b>	<b>691</b>
DÉCRET 2011/105 DU 15 AVRIL 2011 PORTANT ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DE LA CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS .....	691
<b>GABON.....</b>	<b>697</b>
ORDONNANCE N° 024/PR/2010 PORTANT CRÉATION ET ORGANISATION DE LA CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS.....	697
LOI N°045/2010 PORTANT RATIFICATION DE L'ORDONNANCE N°024/PR/2010 DU 12 AOÛT 2010 PORTANT CREATION ORGANISATION DE LA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS.....	701
DÉCRET N°0128/PR PORTANT PROMULGATION DE LA LOI N° 045/2010 PORTANT RATIFICATION DE L'ORDONNANCE N° 024/PR/2010 DU 12 AOÛT 2010 PORTANT CRÉATION ET ORGANISATION DE LA CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS.....	703
DÉCRET N° 01228/PR/MECIT PORTANT APPLICATION DE CERTAINES DISPOSITIONS RELATIVES AUX ACTIVITÉS DE LA CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS.....	703
<b>ANNEXES.....</b>	<b>706</b>
<b>ETABLISSEMENTS PUBLICS A CARACTERE FINANCIER.....</b>	<b>712</b>
<b>CREDIT FONCIER DU CAMEROUN.....</b>	<b>713</b>
<b>CAMEROUN .....</b>	<b>713</b>
LOI N°77-10 DU 13 JUILLET 1977 PORTANT INSTITUTION D'UNE CONTRIBUTION AU CRÉDIT FONCIER ET PART DE CETTE CONTRIBUTION DESTINÉE AU FONDS NATIONAL DE L'EMPLOI MODIFIÉ PAR LA LOI N° 90/050 DU 19 DECEMBRE 1990.....	713
EXTRAIT DE LA LOI N° 81/01 DU 18 JUIN 1981 PORTANT LOI DES FINANCES POUR L'EXERCICE 1981/1982.....	714
EXTRAIT LOI N° 73/21 DU 29 MAI 1973 DU CODE GENERAL DES IMPÔTS LE PRIVILÈGE EU TRÉSOR.....	715
LOI N°82/002 DU 29 JUIN 1982 INSTITUANT UN RÉGIME D'ÉPARGNE-LOGEMENT. ....	717
DECRET N° 77-140 DU 13 MAI 1977 PORTANT CRÉATION ET ORGANISATION DU CRÉDIT FONCIER DU CAMEROUN MODIFIÉ ET COMPLÉTÉ PAR LE DÉCRET N°81/236 DU 17 JUIN 1981.....	717
DECRET N° 83/011 DU 13 JANVIER 1983 RELATIF AU RÉGIME D'ÉPARGNE - LOGEMENT .....	720
ARRETE N° 154/MINFI DU 2 FEVRIER 1983 FIXANT LE MONTANT MINIMUM DU VERSEMENT INITIAL POUR L'OUVERTURE D'UN D'ÉPARGNE LOGEMENT AU CRÉDIT FONCIER DU CAMEROUN.....	721
<b>SOCIETE NATIONALE D'INVESTISSEMENT .....</b>	<b>722</b>
<b>CAMEROUN .....</b>	<b>723</b>
DECRET N° 85-1177 DU 28 AOÛT 1985 RÉORGANISANT LA SOCIÉTÉ NATIONALE D'INVESTISSEMENT (SNI).....	723
<b>RECOUVREMENT DES CREANCES .....</b>	<b>728</b>
<b>CAMEROUN .....</b>	<b>729</b>
LOI N° 93/012 DU 22 DÉCEMBRE 1993 ACCORDANT LE PRIVILÈGE DU TRÉSOR A LA SOCIÉTÉ DE RECOUVREMENT DES CRÉANCES DU CAMEROUN. ....	729

EXTRAIT ORDONNANCE N°62/OF/4 DU 7 FÉVRIER 1962 RÉGLANT LE MODE DE PRÉSENTATION DES CONDITIONS D'EXÉCUTION DU BUDGET DE LA RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE DU CAMEROUN, DE SES RECETTES, DE SES DÉPENSES ET DE TOUTES LES OPÉRATIONS S'Y RATTACHANT (ARTICLE 175).....	729
ORDONNANCE N° 90/003 DU 27 AVRIL 1990 MODIFIANT ET COMPLETANT LES DISPOSITIONS DE L'ORDONNANCE N° 85/002 DU 31 AOUT 1985 RELATIVE A L'EXERCICE DE L'ACTIVITE DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT.	729
DECRET N° 89/1283 DU 18 AOUT 1989 PORTANT CRÉATION DE LA SRC, MODIFIÉ ET COMPLÉTÉ PAR LE DÉCRET N° 96/139 DU 24 JUIN 1996.....	731
DÉCRET N°94/327/PM DU 24 JUIN 1994 FIXANT LES MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE DU PRIVILÈGE DU TRÉSOR ACCORDÉ À LA SRC ABROGÉ EN CERTAINES DE SES DISPOSITIONS PAR LE DÉCRET N°94/412/PM DU 29 SEPTEMBRE 1994.....	732



## INDEX CHRONOLOGIQUE DES DÉCISIONS ANNOTÉES (*Partie IV*)

<b>ARRÊT N°001/CJ/CEMAC/CJ/10 DU 25 MARS 2010</b> AFFAIRE: WILLY ONTSIA (MES TWENGEMBO, MINKO MI NBONG ET OBED NDEÍ DOUMAH) C/ COSUMAF (CABINET JING & PARTNERS ET THOMAS DINGAMGOTO).....	739
<b>ARRÊT N°002/CJ/CEMAC/CJ/10 DU 25 MARS 2010</b> AFFAIRE : BDEAC (MES EMMANUEL OKO ET ALLAISSEM K. DJAÏBE) C/ GUEREZEBANGA GABRIEL GAÉ TAN (MES NGNIE K. J. FRANCIS ET PHILIPPE HOUSSINE).....	743
<b>ARRÊT N°003/CJ/CEMAC/CJ/10 DU 25 MARS 2010</b> AFFAIRE : BDEAC (MES EMMANUEL OKO ET ALLAISSEM K. DJAÏBE) C/ GUEREZEBANGA GABRIEL GAÉ TAN (MES NGNIE K. J. FRANCIS ET PHILIPPE HOUSSINE).....	745
<b>ARRÊT N°004/CJ/CEMAC/CJ/10 DU 08 AVRIL 2010</b> AFFAIRE : NANDA PAUL – GILLES (MES MOMO JEAN DE DIEU ET PIERRE MIANLENGAR) BDEAC (MES EMMANUEL OKO ET ALLAISSEM K. DJAÏBE).....	749
<b>ARRÊT N°005/CJ/CEMAC/CJ/10 DU 08 AVRIL 2010</b> AFFAIRE : ECOBANK CENTRAFFRIQUE (MES M. B. MOROUBA, J. C. TENGUE ET J. NGADJADOUM) C/ ABEL KOMENGUE MALENZAPA (MES G. N. K. NANTIGA ET P. ZASSINO).....	753
<b>ARRÊT N°006/CJ/CEMAC/CJ/10 DU 15 AVRIL 2010</b> AFFAIRE : MICHEL NOÉ GUI – DIBY (MES P. A. MONGO ET B. N. MARCEL) C/ ISSEA (MR. N. KABO, MES J. E. O. FOE ET K. O. RADET).....	757
<b>ARRÊT N°007/CJ/CEMAC/CJ/10 DU 22 AVRIL 2010</b> AFFAIRE : USTC ET SYNDOUCAF (MES N. TIANGAYE, Z. ASSINGAMBI, G. G. WANFIYO ET M. H. ABAKAR) C/ ETAT CENTRAFRICAIN .....	762
<b>ARRÊT N°008/CJ/CEMAC/CJ/10 DU 27 MAI 2010</b> AFFAIRE : SOCIÉTÉ ANONYME DES BRASSERIES DU CAMEROUN (ME A. K. DJAÏBE) C/ RÉPUBLIQUE DU TCHAD (DIRECTEUR DU CONTENTIEUX ADMINISTRATIF DU SGG).....	764
<b>ARRÊT N°001/CJ/CEMAC/CJ/09 DU 26 FÉVRIER 2009</b> AFFAIRE : SIELIENOU CHRISTOPHE ET AUTRES (MES DIEUDONNÉ HAPPI ET NGADJADOUM JOSUÉ) C/ DÉCISION COBAC N° D—2008/52, AUTORITÉ MONÉTAIRE DU CAMEROUN (MES Y. NGO MINYOGOG, A. K. DJAÏBE MM. MOUICHE ET ZOCK A. À NGONN JOSEPH).....	766
<b>ARRÊT N°002/CJ/CEMAC/CJ/09 DU 27 MARS 2009</b> AFFAIRE : ENOCH DERANT LAKOUE (ME NICOLAS TIANGAYE ET CABINET N'GARE ADAH ABDELKADER) C/ BEAC (MES ZARAMBAUD ASSINGAMBI ET CABINET THOMAS DINGAMGOTO) .....	769
<b>ARRÊT N°003/CJ/CEMAC/CJ/09 DU 25 JUIN 2009</b> AFFAIRE : GUEREZEBANGA GABRIEL GAÉ TAN (MES NGNIE K.3. FRANCIS ET PHILIPPE HOUSSINE) C/ LA BDEAC (MES EMMANUEL OKO ET ALLAISSEM K. DJAÏBE).....	776
<b>AVIS N°001/2009 DU 12 NOVEMBRE 2009</b> .....	784
<b>ARRÊT N°001/CJ/CEMAC/CJ/08 DU 19 JUIN 2008</b> AFFAIRE : BALLA MAGLOIRE (ME THOMAS DINGAMGOTO) C/ ECOLE INTER – ETATS DES DOUANES DE LA CEMAC (ME SYLVIE CHANTAL OUANGOLO LOUNGOULAH).....	786
<b>ARRÊT N°002/R/CJ/CEMAC/CJ/08 DU 20 NOVEMBRE 2008</b> AFFAIRE : SOCIÉTÉ WARDI AMDJARASS TRANSIT S.A. (ME BAH DJE MAGLOIRE) C/ ETAT TCHADIEN (M. HODJIMTA ASTAL).....	788
<b>ARRÊT N°003/CJ/CEMAC/CJ/08 DU 20 NOVEMBRE 2008</b> AFFAIRE : MOKAMANEDE JOHN WILFRID (ME THOMAS DINGAMGOTO) C/ COMMISSION CEMAC.....	790
<b>ARRÊT N°001/CJ/CEMAC/CJ/07 DU 01 FÉVRIER 2007</b> AFFAIRE : SOCIÉTÉ ANONYME DES BRASSERIES DU CAMEROUN (ME DJAÏBÉ) C/ LA RÉPUBLIQUE DU TCHAD (HODJIMA ASTAL).....	793
<b>ARRÊT N° 002/CJ/CEMAC/CJ/07 DU 1ER FÉVRIER 2007</b> AFFAIRE : SOCIÉTÉ PRICE WATERHOUSE (FIDAFRICA) C/ DÉCISION COBAC N° D—2006/132.....	795
<b>ARRÊT N°003/CJ/CEMAC/CJ/07 DU 1ER FÉVRIER 2007</b> AFFAIRE : SOCIÉTÉ PRICE WATERHOUSE (FIDAFRICA) C/ DÉCISION COBAC N° D—2006/133.....	797

<b>ARRÊT N° 004/CJ/CEMAC/CJ/07 DU 22 MARS 2007</b> AFFAIRE : DIEUDONNÉ NANG – EKO ET AUTRES (MAÎTRE BETEL N. MARCEL) C/ INSTITUT SOUS RÉGIONAL MULTISECTORIEL DE TECHNOLOGIE APPLIQUÉE, DE PLANIFICATION ET D'EVALUATION DES PROJETS (ISTA) (MES J.P.MOUMBEMBE ET NADINGAR THÉRÈSE).....	800
<b>ARRÊT N°005/CEMAC/CJ/07 DU 10 MAI 2007</b> AFFAIRE : USTC ET SYNDICAT DES DOUANIERS CENTRAFRICAINS (MES NICOLAS TIANGAYE, ZARAMBAUD ASSINGAMBI, GOUNGAYE GANATOUWA WANFIYO ET MAHAMAT HASSAN ABAKAR) C/ L'ETAT CENTRAFRICAIN.....	804
<b>ARRÊT N°006/CJ/CEMAC/CJ/07 DU 24 MAI 2007</b> RECOURS EN RÉVISION DE TASHA LOWEH LAWRENCE (MES SAMUEL NGUE ET ABDOU N. LAMIAN) C/ ARRÊT N°003/0/CEMAC/C3/04 CEMAC(ME MAHAMAT H. ABAKAR) ET SOCIÉTÉ AMITY BANK CAMEROON PLC (INTERVENANTE) (MES PIERRE BOUBOU ET MAHAMAT H. ABAKAR).....	805
<b>ARRÊT N°007/CJ/CEMAC/CJ/07 DU 31 MAI 2007</b> AFFAIRE : ASSIGA AHANDA JEAN –BAPTISTE (MES MUNA, MUNA ET ASSOCIÉS ET ALLAÏSSEM K. DJAÏBE) C/ LA BEAC (MES THOMAS DINGAMGOTO ET ESTHER GISÈLE BETAYENNE)..	809
<b>ARRÊT N°008/AAD/CJ/CEMAC/CJ/07 DU 13 JUIN 2007</b> AFFAIRE : GUEREZEBANGA GABRIEL GAÉTAN (ME PHILIPPE HOUSSINE) C/ LA BDEAC (MES EMMANUEL OKO ET ALLAÏSSEM K. DJAÏBE).....	814
<b>ARRÊT N°009/CJ/CEMAC/CJ/07 DU 14 JUIN 2007</b> AFFAIRE : MADAME JEANNE LUCIE LACOT (CABINET THOMAS DINGAMGOTO) C/ L'E.I.E.D (ME SYLVIE C. OUANGOLO LOUNGOULAH).....	815
<b>ARRET N° 010/CJ/CEMAC/CJ/07 DU 21 JUILLET 2007</b> AFFAIRE : GALBERT ABESOLO ETOUA (ME BETEL NINGANADJI MARCEL) C/ LA CEMAC (RECOURS EN INDEMNITÉ).....	819
<b>ARRÊT N°011/CJ/CEMAC/CJ/07 DU 07 DÉCEMBRE 2007</b> AFFAIRE : GUEREZEBANGA GABRIEL GAÉTAN (ME PHILIPPE HOUSSINE) C/ LA BDEAC (MES EMMANUEL OKO ET ALLAÏSSEM K. DJAÏBE).....	823
<b>ARRÊT N°012/CJ/CEMAC/CJ/07 DU 07 DÉCEMBRE 2007</b> AFFAIRE : ASSIGA AHANDA JEAN —BAPTISTE (MES MUNA, MUNA ET ASSOCIÉS ET ALLAÏSSEM K. DJAÏBE) C/ LA BEAC (MES THOMAS DINGAMGOTO ET ESTHER GISÈLE BETAYENNE).....	827
<b>ARRET N°001/CJ/CEMAC/CJ/06 DU 20 JUIN 2006</b> AFFAIRE : MOKAMANEDE JOHN WILFRID (CABINET THOMAS DINGAMGOTO) C/ ECOLE INTER-ETATS DES DOUANES DE LA CEMAC (ME SYLVIE CHANTAL OUANGOLO).....	829
<b>ARRÊT N° 002/CJ/CEMAC/CJ/06 DU 30 NOVEMBRE 2006</b> AFFAIRE : MOKAMANEDE JOHN WILFRID (CABINET THOMAS DINGAMGOTO) C/ L'ECOLE INTER-ETATS DES DOUANES DE LA CEMAC (MES SYLVIE CHANTAL OUANGOLO ET NICOLAS TIANGAYE).....	831
<b>ARRÊT N°001/CJ/CEMAC/CJ/05 DU 07 AVRIL 2005</b> AFFAIRE : TASHA LOWEH LAWRENCE (MES BETEL N. MARCEL ET SAMUEL NGUE) C/ CEMAC, REPRÉSENTÉE PAR SON SECRÉTAIRE EXÉCUTIF (ME MAHAMAT H. ABAKAR).....	836
<b>ARRÊT N°002/CJ/CEMAC/CJ/05 DU 09 JUIN 2005</b> AFFAIRE: OKOMBI GILBERT (ME RIBARD KLADOUM) C/ CEMAC (ALI M. ABDOUL).....	841
<b>ARRÊT N°003/CJ/CEMAC/CJ/05 DU 16 DÉCEMBRE 2005</b> AFFAIRE : ASNGAR MIAYO (ME BETEL N. MARCEL) C/ (CONTENTIEUX DE LA FONCTION PUBLIQUE COMMUNAUTAIRE) ECOLE INTER-ETATS DES DOUANES DE LA CEMAC (MES MAHAMAT H. ABAKAR SYLVIE CHANTAL OUANGOLO).....	844
<b>ARRÊT N°001/CJ/CEMAC/CJ/04 DU 18 MARS 2004</b> AFFAIRE : GALBERT A. ETOUA (ME A.K. DJAÏBE) C/ CEMAC (ALI M. ABDOUL).....	848
<b>ARRÊT N°002/CJ/CEMAC/CJ/04 DU 16 DÉCEMBRE 2004</b> RECOURS EN INTERPRÉTATION ET EN RECTIFICATION DE TASHA LOWEH LAWRENCE (MES BETEL N. MARCEL, HARMONY BOBGA-MBUTON ET SAMUEL NGUE) C/ ARRÊT N°003/CJ/CEMAC/CJ/03 ET SOCIÉTÉ AMITY BANK CAMEROON PLC, (MES MAHAMAT H. ABAKAR, PIERRE BOUBOU) (INTERVENANTE).....	852

<b>ARRÊT N°003/CJ/CEMAC/CJ/04 DU 16 DÉCEMBRE 2004</b> RECOURS EN RÉVISION DE TASHA LOWEH LAWRENCE (MES BETEL N. MARCEL, HARMONY BOBGA-MBUTON ET SAMUEL NGUE) C/ ARRÊT N°003/CJ/CEMAC/CJ/03 ET SOCIÉTÉ AMITY BANK CAMEROON PLC, (MES MAHAMAT H. ABAKAR, PIERRE BOUBOU) (INTERVENANTE) .....	855
<b>ARRÊT N° 001/CJ/CEMAC/CJ/03 DU 20 FÉVRIER 2003</b> AFFAIRE : GOZZO SAMUEL AARON (ME PHILIPPE HOUSSINE) C/ CEBEVIRHA (ME AMADY NATHÉ).....	857
<b>ARRÊT N°002/CJ/CEMAC/CJ/03 DU 03 JUILLET 2003</b> AFFAIRE : TASHA LOWEH LAWRENCE C/ DÉCISION COBAC D-2000/22, ET - AMITY BANK CAMEROON PLC, - SANDA OUMAROU, - ANOMAH NGU VICTOR.....	859
<b>ARRÊT N°003/CJ/CEMAC/CJ/03 DU 03 JUILLET 2003</b> AFFAIRE : TASHA LOWEH LAWRENCE C/ DÉCISION COBAC D-2000/22, ET - AMITY BANK CAMEROON PLC, - SANDA OUMAROU, - ANOMAH NGU VICTOR.....	861
<b>ARRÊT N°004/CJ/CEMAC/CJ/03 DU 17 JUILLET 2003</b> AFFAIRE : THOMAS DAKAYI KAMGA C/CEMAC.....	865
<b>REP. N°001/R/CJ/CEMAC/CJ/02 DU 15 JANVIER 2002</b> AFFAIRE : TASHA L. LAWRENCE (MES B.N.MARCEL ET E.R.LOÉ) C/ COBAC AMITY BANK CAMEROON (MES M.H.ABAKAR ET P. BOUBOU).....	868
<b>REP. N°002/R/CJ/CEMAC/CJ/02 DU 06 FÉVRIER 2002</b> AFFAIRE : TASHA L. LAWRENCE (MES B.N.MARCEL ET E.R.LOÉ) C/ JEAN MONGO ANTCHOUIN (PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE JUDICIAIRE).....	870
<b>ARRÊT N°003/ADD/CJ/CEMAC/CJ/02 DU 16 MAI 2002</b> AFFAIRE : COBAC C/ TASHA L. LAWRENCE (MES B.N.MARCEL ET E.R.LOÉ).....	872
<b>ARRÊT N°004/ADD/CJ/CEMAC/CJ/02 DU 16 MAI 2002</b> AFFAIRE : TASHA L. LAWRENCE (MES B.N.MARCEL ET E.R.LOÉ) C/ AMITY BANK CAMEROON S.A. (MES M.H.ABAKAR ET P. BOUBOU).....	875
<b>ARRÊT N°005/ADD/CJ/CEMAC/CJ/02 DU 06 JUIN 2002</b> AFFAIRE : AMITY BANK CAMEROON S.A. (MES M.H.ABAKAR ET P. BOUBOU) C/ TASHA L. LAWRENCE (EDMOND RÉNÉ LOÉ).....	876
<b>ARRÊT N°006/ADD/CJ/CEMAC/CJ/02 DU 06 JUIN 2002</b> AFFAIRE : TASHA L. LAWRENCE (ME EDMOND RÉNÉ LOÉ) C/ ANOMAH NGU VICTOR ET SANDA OUMAROU (MES M.H. ABAKAR ET P. BOUBOU ).....	877
<b>REP. N°007/CJ/CEMAC/CJ/02 DU 11 JUILLET 2002</b> AFFAIRE: AFISCO (MES THOMAS DINGAMGOTO ET NGADJADOUUM JOSUÉ) C/CEBEVIRHA (ME AMADY NATHÉ)).....	879
<b>REP. N° 008/CJ/CEMAC/CJ/02 DU 27 NOVEMBRE 2002</b> AFFAIRE: ME BETEL N. MARCEL C/ TASHA LOWEH LAWRENCE (CABINET ME AMADY NATHÉ ).....	881
<b>REP. N°001/ADD/CJ/CEMAC/CJ/01 DU 13 DÉCEMBRE 2001</b> AFFAIRE : TASHA L. LAWRENCE (MES B.N.MARCEL ET E.R. LOÉ) C/ LA DÉCISION COBAC D -2000/22 ET DE DÉSIGNATION D'UN ADMINISTRATEUR JUDICIAIRE) COBAC.....	882
<b>INDEX ALPHABETIQUE DES DÉCISIONS ANNOTÉES.....</b>	<b>885</b>